Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2017 du Bibliobus

Décision de l'Assemblée générale de l'ACG	**:**	**22 juin 2016**
Dossier communiqué le	**:**	**24 juin 2016**
Délai d'opposition *(y compris suspension du 01.07 au 31.08.2016 - cf. art. 13, al.1 LAC)*	:	**11 octobre 2016**

Depuis 2009, les modalités de fonctionnement et de financement du Bibliobus (prestation assurée par la Ville de Genève) ont été revues dans un double but : une collaboration améliorée communes-Ville de Genève et une pleine satisfaction de tous les partenaires concernés.

Le réseau du Bibliobus réunit 28 communes : Aire-la Ville, Anières, Bardonnex, Céligny, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Corsier, Dardagny, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin (2017), Satigny, Thônex, Vandœuvres, Vernier, et Veyrier.

S'agissant du dispositif de financement, il est prévu de continuer à le faire s'articuler de la façon suivante :

- soutien général au dispositif par le FI (adopté lors de sa mise en place pour permettre un maintien du coût précédent, indépendamment de l'amélioration des prestations).
  Montant estimé : Fr. 430'000.-
  L'augmentation observée par rapport à 2016 est due au fait que la Ville de Genève ne recourt plus à ce service pour ses propres habitants. Une étude a été menée sur les possibilités d'adaptation de cette prestation dès le budget 2018 ; elle sera débattue dans le courant de l'automne prochain.
- Subventions octroyées aux communes à faible capacité financière, sur le modèle de la prise en charge des intérêts par le Fonds intercommunal.
  Montant estimé : Fr. 220'000.-.

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale de l'ACG a décidé, le 22 juin 2016, d'octroyer une subvention de Fr. 650'000.- pour le financement du Bibliobus.